

CHARTRE DES COMPETITEURS CHAMBERY ESCALADE - SAISON 2014/2015

Identité du compétiteur	
Nom :	Né(e) le :
Prénom :	Catégorie :

L'engagement du club sur les groupes « compétitions » représente un budget de 25000€ pour l'encadrement des entraînements et 15000€ pour les compétitions.

Pour la saison sportive 2014/2015, **le club prendra en charge les inscriptions aux compétitions suivantes** (toutes disciplines confondues, déterminées par les entraîneurs en fonction du niveau et des objectifs des compétiteurs) :

- 4 opens nationaux + 4 compétitions fédérales (pour les minimes à vétérans)
- 8 compétitions (pour les microbes à benjamins)

Au-delà de ce nombre, le compétiteur aura les frais d'inscription à sa charge.

En contrepartie, le club demande à chaque compétiteur de :

- ✓ **respecter les entraîneurs, les horaires d'entraînements** (l'entraîneur se réserve le droit de refuser le compétiteur en cas de non-respect), **les règles de fonctionnement** (utilisation de la magnésie, propreté...) **et le matériel ;**
- ✓ **s'entraîner le plus sérieusement possible ;**
- ✓ **Eteindre les téléphones portables sur toute la durée de la séance ;**
- ✓ **participer aux compétitions** prévues sur le calendrier et fixées par l'entraîneur, **de respecter les dates limites d'inscriptions aux compétitions et de prévenir au moins 15 jours à l'avance pour toute défection** (sauf maladie (certificat médical obligatoire) ou cas de force majeure). Dans le cas contraire, le compétiteur remboursera les frais engagés par le club ;
- ✓ **porter la tee-shirt du club lors des compétitions sur lesquelles je suis engagé (des qualifications aux finales et podium) tout manquement entraînera le paiement de la compétition;**
- ✓ **représenter le club à la demande des dirigeants** (portes ouvertes...) et **aider au moins 2 journées par an, aux compétitions organisées par le club** (ouverture, assurance, arbitrage...);
- ✓ pour les **sportifs de haut niveau, le montant maximum des remboursements ne pourra excéder 1000€ par an (voir conditions sur le site Internet du club).**

Le club demande également aux **parents des compétiteurs ou aux compétiteurs majeurs** de s'engager à assurer 2 transports par an (participation aux frais du minibus (voir modalités) ou/et utiliser son véhicule en prenant au moins 3 compétiteurs) lors des compétitions choisies par le club en Savoie et sur les départements limitrophes. (2 chèques de 40€ seront demandés en caution en début d'année. A chaque transport effectué, 1 chèque vous sera rendu. Si les transports ne sont pas effectués, les chèques seront encaissés en fin d'année par le club).

Les entraîneurs se réservent le droit de suspendre l'inscription à une compétition si le compétiteur ne respecte pas cette charte.

Autorisation Parentale de participations aux compétitions : Je soussigné(e) autorise mon enfant cité ci-dessus à participer aux compétitions auxquelles le club l'engage sur la saison 2014/2015.

Fait à _____, le _____	Fait à _____, le _____
Signature du compétiteur	Nom et prénom du parent
	Signature d'un parent (pour les mineurs)